

Département de l'AIN

Arrondissement de BELLEY

Canton d' HAUTEVILLE

République Française

Mairie d' ARTEMARE

PROCES VERBAL DE LA SCEANCE

CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 16 NOVEMBRE A 19H15

L'an deux mil vingt et le 16 novembre ,le CM légalement convoqué ,s'est réuni à 19h15 , dans les conditions sanitaires requises , sous la présidence de Roland DESCHAMPS , maire .

Présents :DESCHAMPS Roland ,CONJAT Christine , FLAUJAT Frédéric , LAMOTTE Marcel , MICHAILLE Séverine , MICHAUD Karine , MASSE Emmanuel , PONCET Valérie , ROUX Isabelle , VINSON Bruno ,

Absents excusés : MCM .PYV . EM . Céline BERGER (pouvoir à Valérie PONCET) Maurice BERRARD (pouvoir à Emmanuel MASSE)

Secrétaire de scéance : Marcel LAMOTTE

Ouverture de scéance à 19h15 par ROLAND DESCHAMPS (RD)

RD demande d'observer une minute de silence en l' honneur du professeur PATY mort dans l'exercice de ses fonctions.

RD demande l'autorisation d'ajouter un point 13 à l'ordre du jour , concernant la mise à disposition de la salle confluence pour le collège. Pas d'objection .

Lecture de la lettre de MCM , reçue à 16h02 ce jour , et réponses faites par RD à MCM . annexe

RD continue le CM en suivant l'ordre du jour .

Approbation des procès -verbaux du 14/09 et 12/10 .

Là encore ,une lettre reçue de l'opposition , madame MENU .Elle aura une réponse au prochain conseil , le courrier étant reçu à 18h00 , ce jour .

Vote des PV , approuvés à l'unanimité .Il est rappelé qu'il n'y a pas de pouvoir pour la minorité .

Désignation du secrétaire de scéance : marcel Lamotte . Lecture des pouvoirs et passage de la feuille d'émargement .

Point 3 .RD avait émis l'hypothèse du changement de prestataire concernant la livraison des repas scolaires .L'ancien prestataire « croc'Ain » facturait 3.62€ à la commune et 3.75€ aux familles ;le nouveau prestataire « bio-local » facturera 4.11€ à la commune et 4.24€ aux familles ce qui fait une différence de 0.49€ ,avec une autre prestation de qualité et adaptée aux enfants .On souhaite amener une autre approche du repas BIO , aux enfants .Ce contrat prendra effet au 1° janvier 2021 .Vote : approuvé à l'unanimité .

RD donne la parole à FF ,concernant le point 4 ,et mr Flaugat lit le compte rendu de l'expertise technique effectuée sur le chauffage de la salle confluence , par la société CIAT .cf annexe .Ce rapport est disponible en mairie .Après lecture de ce rapport désastreux ,le maire se pose ces quelques questions :

Comment a –t-on pu signer la réception de fin de travaux ?

Quelle maintenance a été faite et suivie par qui ?

Pourquoi cette expertise n'a pas été faite par l'ancien maire , avant de faire installer un chauffage électrique complémentaire , coûteux à l'installation et en frais de fonctionnement ?

RD veut engager une procédure contre l'installateur et le maître d'œuvre ,pour pouvoir avoir l'assurance de « la décennale » , la salle n'ayant pas encore dix ans et remettre ce chauffage aux normes et en fonctionnement .Merci de votre accord et je passe la parole à Isabelle ROUX , concernant le renouvellement de l'organisation du temps scolaire .Isabelle lit le document reçu de Marilyne REMER , directrice académique des services de l'éducation nationale de l'Ain .en annexe .la commune fonctionne avec un rythme scolaire à quatre jours et souhaite conserver ce fonctionnement et c'est également l'avis retenu par les conseils d'école .mis au vote : approuvé à l'unanimité .

Point 6 :autorisation d'action en justice concernant les sauvegardes informatiques de la mairie , qui ont été détruites . Un courrier a été fait au conseiller qui faisait les sauvegardes pour la commune ,et la réponse à ce courrier n'a pas été totalement satisfaisante ;nous avons fait un courrier à la préfète sur ce sujet .lecture de la lettre par RD .Le 23 octobre madame la préfète a répondu , par le biais de la sous-préfecture .lecture de la réponse par le maire .documents en annexe.

Ce soir , dit il , je vous demande l'autorisation d'aller en justice concernant cette destruction de sauvegardes informatiques .On a le devoir de se protéger car , qui sait , dans 2 ou 3 ans des problèmes ou informations pourraient resurgir et nous serions accusés de non-vigilance ou d'irresponsable .vote proposé et approuvé à l'unanimité .Le dossier sera monté et déposé auprès des avocats .

RD donne la parole à Emmanuel MASSE , adjoint aux finances , concernant le point 7 , contrats bancaires .

Concernant les nouveaux contrats bancaires , ils ont été signés par monsieur le maire ,pour le CA et crédit mutuel .Pour le crédit mutuel , on avait un contrat au taux 2.25% et le nouveau taux est de 1.8% , taux fixe .Concernant le crédit agricole , nous avons quatre prêts ,le premier au taux de 4.61 % ,le second au taux de 3.92% , le troisième au taux de 4.28% et le dernier au taux de 3.53%.Après un bon travail et bonnes négociations , il n'y aura qu'un seul contrat au taux de 0.90% , ce nous amène à une annuité de 16908€ au lieu de 24298€ actuellement , vous faisant grâce des centimes , soit un gain de 7389 euros...des questions , des remarques ? je vous remercie.

RD :je voudrais ajouter , sur la renégociation des banques ,qu' il reste encore la négociation avec la caisse d'épargne , que c' est en cours et monsieur Varoux , qui disait dans « la voix de l'ain » que c'était peut-être du vent sachez que les deux contrats sont signés, actés au taux de 0.90% et1.80% .mais nous restons prudents , car comme vous le savez tous , dans une négociation , un taux peut varier de 0.2 ou 0.3% très vite en fonctions des évènements .Pour répondre à PYV , le vent s'est apaisé et les contrats sont signés .merci de votre attention.

RD Achat de nébuliseur

Pour mettre en sécurité les écoles , nos enfants et soulager le travail de nos agents municipaux , nous avons décidé l'achat de deux nébuliseurs .Nous les avons utilisés cet après-midi pour désinfecter la salle.La documentation est disponible pour ceux qui souhaitent la lire .Ces appareils font un brouillard de produits désinfectants. Ils sont autonomes. Deux appareils ont été achetés , un restera à l'école maternelle et le second servira aux femmes de ménage pour la désinfection des toilettes , salles de classe et les soulager de leurs tâches quotidiennes , avec une qualité de désinfection bien supérieure à celle d'aujourd'hui même si leur travail est bien fait car avec une chiffonnette , on ne passe pas partout alors que le brouillard se dépose partout .Cela se fera le soir , après les cours et 30 minutes après la salle est disponible , sans problème , le produit répondant aux normes sanitaires en vigueur .

C'est un achat que nous pouvons qualifier achat d'urgence pour la protection des enfants , professeurs et nos personnels communaux , et de plus peu honoreux :370€ avec 10l de produit ,et nécessaire aujourd'hui , en fonction de la crise sanitaire .

Emmanuel :Roland , si je peux ajouter un point à cela , nous avons eu une demande du collège du valromey, pour la mise à disposition de cet appareil , l'intendant du collège voulant faire des essais .Comme on a à cœur de travailler

avec le collègue , bien que la compétence soit au département , on a un collègue dans la commune , on a tout de suite accepté avec monsieur le maire , de mettre un appareil à disposition, On a vu avec l'intendant, qui a participé à la démonstration , et qui a bien apprécié la démarche .il achètera cet appareil ou un modèle plus grand après l'avoir essayé .c'est à la fois pour nos écoles , et pour désinfecter le collège , on sait qu'on leur demande des protocoles sanitaires très strictes en ce moment. C'est aussi à nous de travailler en bonne intelligence et la main dans la main avec le collègue .

RD merci d'avoir ajouté cette remarque ; on a eu une matinée formation Céline BERGER était présente à cette formation .C'est le fabricant qui est venu faire la démonstration .Comme tu l'as dit , le responsable technique du collège était présent ,ainsi que les ATSEM et les agents d'entretien. Je me suis engagé à prêter l'appareil pendant une semaine pour qu'il fasse un test grandeur nature au collège et en acheter un si c'est concluant. Notre appareil est alors en fonction et les opérateurs seront équipés de lunette , gants et masque de sécurité et casque anti-bruit .

Point 9 RD je redonne la parole à manu car nous avons rencontrés les président et vice-président du syndicat des eaux du Valromey.

Manu : comme monsieur le maire a dit , nous avons rencontré le président du syndicat ainsi que le premier vice-président et nous avons posé quelques questions , comme par exemple nous ne siégeons pas au syndicat , pourquoi ?? Il faut savoir que le syndicat pompe l'eau sur notre commune et la distribue à l'ensemble des communes membres , moyennant une taxe payée par les communes , chaque année. On voulait avoir leur ressenti et savoir le pourquoi du comment .la première explication , c'est qu'il y a des clauses particulières dans le règlement intérieur de ce syndicat , qui font que nous ne soyons pas en conformité avec certains points , c'est pourquoi nous ne siégeons pas ; nous ne versons aucune taxe et c'est bien une des causes pour ne pas avoir le droit de siéger .on nous a proposé de siéger , comme simple spectateur au sein du syndicat , mais nous n'avons pas d'intérêt à n'être que spectateur ;légalement c'était possible mais avec un impact financier et connaissant les finances de la commune on ne va pas décider cela sur un coin de table .C'est un dossier qu'il faut étudier ,et nous savons qu'il y a aussi le sujet du transfert de compétence ,(compétence à la CCBS) , qui est en cours , deux dossiers majeurs que nous étudierons avec Isabelle ROUX , qui siège aussi à la CCBS et ensuite après avoir avancé sur ces dossiers nous reviendrons devant le conseil pour les présenter .

Point 10 commission

Urbanisme ;CONJAT Christine :terrain à vendre , de Jean-jacques DIDIER ,parcelles D508-510 – 511 – 529 pour une superficie de 494m2 et un coût de 25000€ .

C'est le seul dossier aujourd'hui .merci.

Associations Valerie PONCET .Malheureusement ,les associations sont toutes en stand by .Si certaines d'entre-elles sont en difficulté ,notamment celles qui ont des salariés , qu'elles se rapprochent de la mairie pour voir les aides possibles ou trouver des solutions pour les aider.

Sécurité .Bruno VINSON : validation du PPMS du bilan incendie concernant écoles primaire et maternelle , le travail réalisé par le personnel enseignant a eu des retours positifs . Réunion en sous-préfecture pour la validation des deux visites sécurité faites au gymnase et salle confluence.

Autre point ::ILLIWAP :moyen de communication mise en place par la commune ;on informera les habitants d'Artemare lors de la parution de la brochure municipale .70 abonnés à ce jour .on a déjà des remontées d'information comme ampoule grillée , manque de conteneur poubelle ,incident à tel endroit ;c'est un outil très intéressant pour la commune et les administrés .

Scolaire .Isabelle ROUX :deux conseils d'école se sont déroulés par écrit ;67 élèves en primaire et 48 élèves en maternelle ;les deux règlements intérieurs ont été adoptés ; on a également voté le renouvellement des rythmes

scolaires à quatre jours , rythme actuel ;école maternelle ::madame FAURE a donné une liste de travaux à effectuer ;nous avons RDV mercredi 18 novembre pour traiter cette demande .

Conseil municipal jeune Karine MICHAUD ::nous avons été dans l'obligation de repousser l'élection du conseil municipal jeune , en fonction de la situation sanitaire ;nous espérons mettre en place cette élection début janvier prochain .

Séverine Aux vues de la situation sanitaire actuelle je n'ai pas jugé judicieux de réunir à nouveau la commission ;notre projet de signaler les points difficile d'accès dans les rues d'Artemare , ce n'est que partie remise ;on fixera une date , dès que possible et on prendra contact avec madame CHABANAY , de l'association ;j'ai contacté , également , téléphoniquement les personnes sensibles qui avaient souhaité être recensées ;elles vont toutes bien ;j'ai d'ailleurs apporté des informations à certaines d'entre-elles .j'en profite également pour dire que si jamais des personnes se sentent en difficulté ,qh'elles n'hésitent pas à contacter la mairie .Enfin ,la semaine dernière , l'association ALPHA 3A , la garderie ,a été contactée pour leur proposer , éventuellement , de décorer la commune , comme elle l'avait pour pâques .Ce n'est pas sûr que cela puisse être possible et nous attendons leur réponse .nous ferons en sorte de mettre quelque chose en place avec eux dans le futur ;ça pourrait être sympa !!!!

RD :on a fort à faire avec les conditions sanitaires mais ce soir nous avons fait le nécessaire pour y répondre en respectant la distanciation sociale (2 mètres entre chaque personne)

Travaux marcel :on a pu remarquer que le nettoyage du cimetière avait été très bien fait et cela avant le premier novembre ;on a eu beaucoup de message de félicitation de l'état du cimetière de la part des administrés .les employés ont travaillé dans les écoles , nettoyage , rangements , montage d'étagères de récupération , offerte par un généreux donateur ;ils ont commencé la taille des arbres , des haies et mis en place des premières guirlandes pour Noël .l'enlèvement des feuilles a commencé mais il faudrait louer un aspirateur , dans quelque temps ,pour qu'ils gagnent du temps ;

RD attendre que les feuilles tombent après les premiers gels et louer 2 ou 3 jours un aspirateur .merci .

Point Fibre optique RD Les travaux commencent dans la commune .une entreprise plante des poteaux de ligne .elle a priorité de raccorder le collège ,dans un premier temps. Il y a 4 chambres de liaison dans la commune ;deux vers l'église , pour alimenter le collège et cerveurieu ,et le haut d'Artemare et en direction de Vieu , une chambre à la sortie , vers l'ancien garage citroën pour alimenter le quartier et une autre à la sortie vers le garage Pochet pour alimenter cette partie d'Artemare et le début de la commune de St Martin .

Fred ajoute comme information qu'il y a coordination des travaux entre le département et CIEA pour faire les tirages .Toutes ces informations et avancements sont relayés sur ILLIWAP .car la fibre à Artemare , rappelons le c'est « l'arlésienne » depuis 2015 .

RD j'aimerais ajouter , pour les habitants de la commune , qu'il y a des travaux que se font , donc , soyez prudents et patients car ça perturbe un peu la circulation ,mais qu'ensuite les entreprises fibrées et habitants pourront mieux travailler et plus vite .Avant de parler des courriers reçus je laisse la parole à Manu pour parler du point ajouté , concernant le collège ;

Manu : Suite au dernier conseil d'administration du collège , qui a eu lieu le 5 novembre , ou j'étais présent ,un professeur de sport m'a demandé la possibilité d'avoir une mise à disposition de la salle confluence , pour la pratique du sport , vu les conditions sanitaires actuelles et le protocole sanitaire stricte imposé au collège D'ailleurs , Isabelle , au dernier conseil municipal nous avait déjà présenté le sujet . Nous arrivons en période hivernale , il fait froid , et les élèves n'ont pas le droit de se changer , car pas de vestiaires .Le professeur nous demande la salle confluence , pas pour faire du hand bal ni du tennis mais plutôt de la danse ou musculation , sport pratiqué sans équipement particulier ; il faut bien entendu le collège sur ce point là ;la mise à disposition serait du 1° décembre au 15 avril 2021 suivant les créneaux horaires ci-joints en annexe .

Je vous demanderais , ce soir , de vous prononcer , pour ou contre ou abstention de la mise à disposition de la salle ,ensuite une convention sera faite avec le département qui a la compétence et nous pourrions demander une indemnité de compensation pour la location de la salle au collège étant donnée la durée de la mise à disposition .vote approuvé à l'unanimité .

RD il est important de faire une convention de partenariat avec le département , et demander une aide financière pour compenser les frais de fonctionnements de la salle (malgré le manque de chauffage).Je vois mal le département refuser cette aide pour la mise à disposition de la salle .

Courriers divers ;

RD : l'association COLIBRI qui a fait une manifestation , malheureusement pendant la période de confinement ,n'a pas comblé le déficit de cette soirée ,et nous demande une aide financière ;je présente cette demande devant le conseil et à situation exceptionnelle mesure exceptionnelle .le conseil est d »accord pour la gratuité de la salle mais que cette association , lors d'une prochaine manifestation , donne priorité à Artemare .Faire un courrier en stipulant bien que c'est à titre exceptionnel .

Un courrier de la CADA (Commission d'accès aux documents administratifs) de PYV lecture de la lettre ; nous répondrons à la CADA et on fixera un RDV avec mr PYV .en annexe

Un courrier de la sous-préfecture de BELLEY .en annexe , lu par RD .on répondra en temps et en heure à mme Menu .

Un courrier de PYV en annexe lu par RD .fixer un RDV .

Un courrier des parents d'élèves du collège , en annexe , lu par RD .on fait un courrier réponse pour réserver le gymnase , au moment de l'évènement ,9 10 et 11 juin 2021 .

Un courrier de la préfecture lu par RD concernant l'annulation de la dotation pour le gymnase .en annexe .

Scéance levée à 20h19 par le maire .